



### **CAUE 86**

05 49 49 91 83  
www.caue86.fr  
contact@caue86.fr

### **Partenaires**

- Département de la Vienne  
Direction de l'Agriculture, de l'Eau  
et de l'Environnement  
05 49 62 91 46  
daee@departement86.fr

### **Définition et enjeux publics**

Le paysage est un bien commun. Il résulte de tous les actes de construction et d'aménagement de la collectivité et des particuliers, du tissu économique et du domaine agricole. Protéger et maîtriser la qualité paysagère de son territoire est donc un enjeu public majeur. Gérer la dimension paysagère permet également d'appréhender de manière transversale les composantes de l'aménagement du territoire et contribue à la prise en compte de l'environnement. Cet appui technique s'inscrit dans le plan SEVE du Département "Stratégies et Engagements de la Vienne pour l'Environnement".

### **Les bénéficiaires**

Communes et EPCI

### **Les opérations concernées**

- Plan paysage
- Charte architecturale et paysagère
- Plan de référence
- Plans locaux d'urbanisme (Intercommunaux) PLU(I)

### **L'accompagnement proposé**

- Information
- Conseils
- Accompagnement à la mise en œuvre d'une démarche

### **Les niveaux d'intervention possibles**

- Pré-diagnostic
- Définition des enjeux
- Concertation préalable
- Mise en place d'un comité de pilotage
- Contenu technique d'un cahier des charges
- Démarche de recherche d'un prestataire

### **Les guides de référence**

- Atlas des paysages (en cours de réalisation)
- Plan SEVE départemental